



Philippe Duriez

Directeur général d'AOSTE (Aoste, Justin Bridou, Cochonou)

Membre du bureau de la FICT (Fédération des industriels charcutiers et traiteurs)

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Aoste concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur Duriez,

Nous vous écrivons pour vous exprimer notre stupéfaction quant à l'attitude de la FICT et de ses membres sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates et solliciter vos clarifications en tant que dirigeant d'Aoste.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 pour demander l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l'intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains.

D'ailleurs les marques Aoste et Cochonou ont développé des produits sans nitrites.

Dans ce contexte, la démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

En tant que dirigeant des marques Aoste, Justin Bridou et Cochonou, et membre du bureau de la FICT, qu'en pensez-vous ? Avez-vous soutenu cette décision ? Votre positionnement est-il susceptible d'évoluer au vu des débats actuels ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur Duriez, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Pierre HEBERT

Directeur Général de LBC - Bordeaux Chesnel

Membre du bureau de la FICT (Fédération des industriels charcutiers et traiteurs)

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Bordeaux Chesnel concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur Pierre Hebert,

Nous vous écrivons pour vous exprimer notre stupéfaction quant à l'attitude de la FICT et de ses membres sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates et solliciter vos clarifications en tant que dirigeant de Bordeaux Chesnel.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 pour demander l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l'intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains.

D'ailleurs la gamme de la marque Bordeaux Chesnel est composée quasi-uniquement de produits sans sels nitrités.

Dans ce contexte, la démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

En tant que dirigeant de la marque Bordeaux Chesnel, et membre du bureau de la FICT, qu'en pensez-vous ? Avez-vous soutenu cette décision ? Votre positionnement est-il susceptible d'évoluer au vu des débats actuels ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur Pierre Hebert, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Emmanuel COMMAULT
PDG de Cooperl Arc Atlantique :
Brocéliande, Madrange, Paul Prédault,
Montagne Noire, Jean Caby et Coop chez vous

Membre du bureau de la FICT (Fédération des
industriels charcutiers et traiteurs)

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de la Cooperl concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur Emmanuel COMMAULT,

Nous vous écrivons pour vous exprimer notre stupéfaction quant à l'attitude de la FICT et de ses membres sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates et solliciter vos clarifications, notamment en tant que dirigeant de la Cooperl, et donc de plusieurs marques dont Madrange.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 pour demander l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Comme la Cooperl le dit elle-même dans ce [communiqué](#) du 1er mars 2020 : « le nitrite est controversé », puis « Nous travaillons donc depuis plusieurs années pour proposer aux consommateurs des solutions alternatives ». Il est en effet de l'intérêt des marques de changer leur offre, particulièrement lorsqu'il s'agit d'additifs controversés pour la santé, comme c'est clairement le cas pour les additifs à base de nitrites et de nitrates. Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées.

D'ailleurs, Madrange a lancé une [nouvelle gamme](#) de charcuterie conservation sans nitrite en novembre 2020.

Dans ce contexte, la démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

En tant que Dirigeant de la Cooperl, qu'en pensez-vous ? Avez-vous soutenu cette décision ? Votre positionnement est-il susceptible d'évoluer au vu des débats actuels ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur Emmanuel COMMAULT, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Billy Salha
Directeur général de Fleury Michon

Fleury Michon
Adhérent de la FICT (Fédération des industriels
charcutiers et traiteurs)

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Fleury Michon concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur Salha,

Nous vous écrivons pour vous exprimer notre stupéfaction quant à l'attitude de la FICT et de ses membres sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates et solliciter vos clarifications, notamment en tant que dirigeants de Fleury Michon.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 qui demande l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Comme Fleury Michon le dit elle-même dans [ce communiqué](#), « Fleury Michon intègre les études faisant le lien entre alimentation & santé » et « continu[e] d'avancer sur des solutions alternatives [au sel nitrité] pour [ses] charcuteries de porc et volaille ». Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l'intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains.

D'ailleurs, Fleury Michon a lancé une [nouvelle gamme](#) de charcuterie sans nitrites en mars 2019.

Dans ce contexte, la démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

En tant que dirigeant de Fleury Michon, qu'en pensez-vous ? Avez-vous soutenu cette décision ? Votre positionnement est-il susceptible d'évoluer au vu des débats actuels ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur Salha, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Monsieur Josep Terradellas, CEO
Madame Dolors Roca, Directrice
Commerciale et Marketing
Casa Tarradellas

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Herta concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur Josep Terradellas,
Madame Dolors Roca,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'attitude de la FICT et de ses membres, parmi lesquels figure HERTA, dont Casa Tarradellas est co-proprétaire, sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates dans les produits alimentaires.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 pour demander l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l'intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains.

D'ailleurs, Herta a signé en 2017 sa première gamme de jambon sans nitrites.

La démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît dans ce contexte **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

Veillez trouver ci-joint une copie du courrier que nous avons adressé ce jour à Arnaud de Belloy, PDG d'HERTA et Vice-Président de la FICT, afin de lui demander des clarifications sur son positionnement et celui d'HERTA.

En tant que responsables de Casa Tarradellas, co-proprétaire majoritaire de HERTA, quelle est votre position ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur Josep Terradellas, Madame Dolors Roca, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Arnaud de Belloy

PDG de Herta

Vice-Président de la FICT (Fédération des industriels charcutiers et traiteurs)

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Herta concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur de Belloy,

Nous vous écrivons pour vous exprimer notre stupéfaction quant à l'attitude de la FICT et de ses membres sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates et solliciter vos clarifications, notamment en tant que PDG d'Herta.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 pour demander l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Comme [vous le disiez](#) vous-même, Monsieur de Belloy, il y a quelques jours à peine sur France Info : « Il y a des demandes de plus en plus importantes sur la qualité des produits » et il est de l'intérêt des marques de changer leur offre, particulièrement lorsqu'il s'agit d'additifs controversés pour la santé, comme c'est clairement le cas pour les additifs à base de nitrites et de nitrates. Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées.

D'ailleurs, Herta a signé en 2017 sa première gamme de jambon sans nitrites.

Dans ce contexte, la démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

Dès 2016 vous reconnaissiez lors d'une [interview](#) dans laquelle vous décrivez les engagements d'HERTA: « On a une influence sur la nourriture des français » et Madame Enault, aujourd'hui Directrice Recherche et développement chez Herta insistait : « nous ce qu'on souhaite c'est s'ancrer dans la réalité, être sûrs de ce qu'on fait et avoir vraiment un fil directeur ».

Nous aurions pu nous attendre à ce que ce fil directeur et votre « influence » vous conduisent à montrer l'exemple en vous engageant à étendre le « sans nitrites ajoutés » à toutes vos gammes de produits, à soutenir une interdiction de ces additifs pour permettre que l'ensemble des consommateurs et consommatrices puissent avoir accès à une même qualité de produits et à encourager vos collègues membres de la FICT à s'engager publiquement dans cette démarche plutôt que de chercher à s'en prendre à Yuka, foodwatch et la Ligue contre le cancer, et avec elles les centaines de milliers de personnes qui se mobilisent pour une alimentation plus saine.

En tant que PDG d'Herta et en tant que vice-Président de la FICT, qu'en pensez-vous ? Avez-vous soutenu cette décision ? Votre positionnement est-il susceptible d'évoluer au vu des débats actuels ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur de Belloy, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Claude Genetay

Directeur Général du groupe Intermarché
(marque Monique Ranou)

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement du Groupe Intermarché concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur Genetay,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'attitude de la FICT et de ses membres, parmi lesquels figure la SCO Monique Ranou, marque distributeur d'Intermarché, sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates dans les produits alimentaires.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 pour demander l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l'intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains. **D'ailleurs, Monique Ranou a signé en 2018 sa première gamme de jambon sans nitrites.** Dans la continuité de cette démarche, le groupe Intermarché s'est aussi engagé l'année dernière à faire disparaître 140 additifs de ses rayons.

La démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît dans ce contexte **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

Veillez trouver ci-joint une copie du courrier que nous avons adressé ce jour à François Ollivier, PDG de la SCO Monique Ranou, membre de la FICT, afin de lui demander des clarifications sur le positionnement de la marque.

En tant que Président du groupe Intermarché, dont Monique Ranou est l'une des marques distributeurs, quelle est votre position ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Claude Genetay, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Antoine d’Espous
Président de LOSTE
Vice-Président de la FICT (Fédération des
industriels charcutiers et traiteurs)

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Loste concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l’interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l’alimentation.

Monsieur Antoine d’Espous,

Nous vous écrivons pour vous exprimer notre stupéfaction quant à l’attitude de la FICT et de ses membres sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates et solliciter vos clarifications, notamment en tant que dirigeant de LOSTE.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d’avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l’application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d’une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 qui demande l’interdiction de ces additifs dans l’alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Il n’est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l’intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains.

D’ailleurs la marque LOSTE a développé des produits de charcuterie sans conservateurs ajoutés et sans nitrites ajoutés, et notamment des [jambons cuits](#).

Dans ce contexte, la démarche de la FICT, qui tente d’intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

En tant que dirigeant de LOSTE et vice-Président de la FICT, qu'en pensez-vous ? Avez-vous soutenu cette décision ? Votre positionnement est-il susceptible d'évoluer au vu des débats actuels ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur Antoine d'Espous, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Léonard PRUNIER
Président de Maison Prunier

Membre du bureau de la FICT (Fédération des industriels charcutiers et traiteurs)

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Maison Prunier concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur Prunier,

Nous vous écrivons pour vous exprimer notre stupéfaction quant à l'attitude de la FICT et de ses membres sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates et solliciter vos clarifications en tant que dirigeant de Maison Prunier.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 pour demander l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l'intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains.

D'ailleurs la marque Maison Prunier a développé des produits sans nitrites.

Dans ce contexte, la démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

En tant que dirigeant de la marque Maison Prunier, et membre du bureau de la FICT, qu'en pensez-vous ? Avez-vous soutenu cette décision ? Votre positionnement est-il susceptible d'évoluer au vu des débats actuels ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur Prunier, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



François Ollivier
Directeur Général de la SCO Monique Ranou
SCO Monique Ranou
Membre adhérent de la FICT

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Monique Ranou concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur François Ollivier,

Nous vous écrivons pour vous exprimer notre stupéfaction quant à l'attitude de la FICT et de ses membres sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates et solliciter vos clarifications, notamment en tant que dirigeant de la SCO Monique Ranou.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 qui demande l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l'intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains.

D'ailleurs la marque Monique Ranou a lancé une gamme sans nitrite depuis 2018. Vous expliquiez dans [une interview](#) au Télégramme en 2018 que vous lanciez ces jambons « pour apporter de l'assurance au consommateur ».

Dans ce contexte, la démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

En tant que dirigeant de la SCO Monique Ranou, membre de la FICT, qu'en pensez-vous ? Avez-vous soutenu cette décision ? Votre positionnement est-il susceptible d'évoluer au vu des débats actuels ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur François Ollivier, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka



Christophe Cornu
PDG de Nestlé France

Paris, le 10 décembre 2020

Objet : Positionnement de Herta concernant la mise en demeure de Yuka par la FICT et la pétition avec foodwatch et la Ligue contre le cancer demandant l'interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation.

Monsieur Cornu,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'attitude de la FICT et de ses membres, parmi lesquels figure HERTA, dont Nestlé est co-proprétaire, sur la question des additifs à base de nitrites et nitrates dans les produits alimentaires.

En effet, la Fédération des industriels charcutiers et traiteurs (FICT) a adressé par voie d'avocats une mise en demeure à YUKA concernant la notation et les informations fournies par l'application sur les produits comportant les additifs E249, E250, E251 et E252 et demandant notamment la suppression d'une pétition commune de YUKA, foodwatch et la Ligue contre le cancer lancée en novembre 2019 pour demander l'interdiction de ces additifs dans l'alimentation. Cette pétition avait déjà réuni plus de 217 000 signatures en un an. Elle a désormais bondi à **plus de 315 000 personnes** signataires en quelques jours suite à nos révélations sur cette action de la FICT.

Il n'est nullement besoin de re-lister ici les diverses études qui ont mis en évidence les risques pour la santé que présentent ces additifs dans les viandes transformées, et l'intérêt pour les marques de répondre au besoin et à la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains.

D'ailleurs, Herta a signé en 2017 sa première gamme de jambon sans nitrites.

La démarche de la FICT, qui tente d'intimider Yuka par des voies juridiques, et donc foodwatch et la Ligue contre le cancer, plutôt que de jouer pleinement son rôle pour accompagner ses membres vers une sortie généralisée des nitrites ajoutés nous paraît dans ce contexte **non seulement inacceptable mais complètement incompréhensible.**

Veuillez trouver ci-joint une copie du courrier que nous avons adressé ce jour à Arnaud de Belloy, PDG d'HERTA et Vice-Président de la FICT, afin de lui demander des clarifications sur son positionnement et celui d'HERTA.

En tant que PDG de Nestlé France, co-proprétaire de HERTA, quelle est votre position ?

Dans l'attente de votre réponse, et dans le contexte du débat public d'intérêt général sur ces additifs et notre alimentation, nous vous informons que nous publions ce jour cette lettre et nous réservons le droit de rendre publiques les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur Cornu, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale de foodwatch France

Contact : 06 68 87 04 04, karine.jacquemart@foodwatch.fr

Annexe

- [Lettre des avocats de la FICT](#) adressée à Yuka